

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON-DOTÉ

TITRE DU FONDS NON-DOTÉ

Bourse Michel-Prévost en étude régionale

INTRODUCTION

La grande région de la capitale fédérale, l'Outaouais et l'Est ontarien possèdent une histoire fascinante, un riche patrimoine, une géographie intéressante et un développement unique. Malheureusement, ces aspects régionaux ne sont pas toujours suffisamment valorisés. Michel Prévost ayant lui-même rédigé sa thèse de maîtrise en français au Département d'histoire sur un sujet d'histoire de la région, Caledonia Springs, la plus importante station thermale au Canada, qui a donné par la suite la publication de deux livres, de conférences et de documentaires, il voudrait à son tour aider un étudiant ou une étudiante qui étudie en français à l'Université d'Ottawa. La personne récipiendaire devra mieux faire connaître un nouvel aspect de l'histoire, du patrimoine, de la géographie ou autres aspects de la région. Par cette bourse, il souhaite aussi que les études régionales soient plus valorisées par la population étudiante et mieux reconnues par la Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa.

OBJECTIF DU FONDS

Décerner une bourse à un étudiant ou une étudiante à la maîtrise ou au doctorat (en français) et qui compte effectuer de la recherche centrée sur la région de la capitale, de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Ce travail de recherche doit être écrit en français et peut être soumis dans le cadre d'une thèse ou d'un mémoire.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être sur le point de compléter la première année d'un programme de maîtrise ou de doctorat à la Faculté des arts ou à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa;
2. étudier en français; et
3. soumettre une proposition de travail de recherche en français et centré sur l'étude de la région de la capitale, de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Ce travail de recherche doit être écrit en français et peut être soumis dans le cadre d'une thèse ou d'un mémoire.

Valeur de la bourse : 10 000 \$ (5 000 \$ au moment de l'attribution et 5 000 \$ à la diplomation)

Nombre de bourses : Une

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Maîtrise et Doctorat

Responsable des demandes : Bureau des études supérieures, Faculté des arts

Échéance des demandes : 1 mai

Note : Le deuxième versement est conditionnel à la recommandation du superviseur de la personne récipiendaire.

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. une copie du relevé de notes de la personne candidate; et
2. un résumé détaillé (min. 2 pages) du travail de recherche à entreprendre.